

JER

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 49 /PR /EMFAD.

SOMMAIRE :

Nomination

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution du 11 Janvier 1964.
- Vu le Décret n° 33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du Gouvernement
- Vu le Décret n° 54/PC du 2 Mai 1964, organisant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement.
- Vu la mise à la disposition du Gouvernement Dahoméen de l'Intendant Militaire de 3ème Classe LALES Michel, arrivé à Cotonou le 6 AOÛT 1965.
- Vu les nécessités de Service.

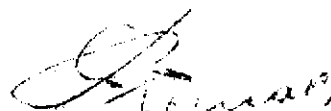
Sur proposition du Président du Conseil, Chargé de la Défense Nationale,
Le Conseil des Ministres entendu.

- D E C R E T -

ARTICLE 1er : L'Intendant Militaire de 3ème Classe LALES Michel est nommé Directeur des Services de l'Armée Dahoméenne en remplacement de l'Intendant de 3ème Classe DELAUNOY Henri, rapatriable pour fin de séjour.

ARTICLE 2 : Le présent Décret, qui prend effet à compter du 6 AOÛT 1965 sera enregistré et publié partout où besoin sera et inséré au journal officiel de la République du Dahomey.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Le Président du Conseil, Chargé de la Défense Nationale.



J. AHOMADEGBE-TOMETIN

Fait à COTONOU, le 20 Août 1965



S.M. APIAHY

LE MINISTRE DES FINANCES, DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET DU PLAN.



F. APLOGAN

AMPLIATIONS :

- Original	1
- JORD	1
- P. République	2
- P. du Conseil	2
- CAB. MIL	2
- D.S.F.A.	2
- EM.FAD	10
- M.F.A.E.	2
- D.G.F.	2
- D.B.	2
- EMFAD	2